

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Jeudi, le 11 avril 2019

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit et tenue jeudi le 11 avril 2019 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 25.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
Messieurs Denis Bergeron
Guy Dupuis
Marcel Larochelle
Éric Morissette
Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h 06 par le maire monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Madame Guylaine Bergeron, adjointe administrative, agit comme secrétaire de la réunion.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, les conseillers Valérie Fortier et Marcel Larochelle ont donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

105-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que l'ordre du jour soit adopté.

À SAVOIR :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Demande de réintégration immédiate de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;
4. Autorisation à mandater un procureur pour représenter la municipalité au Tribunal administratif du travail, à savoir Me Alexandre Pinard;
5. Clôture de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

106-2019

Demande de réintégration immédiate de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise la demande de réintégration immédiate de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

107-2019

Autorisation à mandater un procureur pour représenter la municipalité au Tribunal administratif du travail, à savoir Me Alexandre Pinard.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise à mandater un procureur pour représenter la municipalité au Tribunal administratif du travail, à savoir Me Alexandre Pinard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

108-2019

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 25 par Guy Dupuis que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Guylaine Bergeron
Secrétaire